

Projets présentés

1. **Résidence sociale le Trident** | Montpellier (34) | Phase Conception | V3.2
2. **Bâtiment d'activité S. Wheeler** | Montpeyrroux | Phase Réalisation | V3.0
3. **Station de pompage Méjanelle III** | Mauguio | Phase Réalisation | V3.2

Membres du jury BDM présents

Claudia Boude (GEFOSAT), Dominique de Valicourt (IMBE), François Duclos (Axe Bois), Christophe Fernique (CCI Hérault), Eric Grenier (Grenier d'architecture), Philippe Guigon (Netallia), Jean-Jacques Johannet (Architecte), Fabrice Perrin (Atelier PFS).

Equipe ECOBATP LR

- Catherine Bonduau (ECOBATP LR)
- Sandrine Castanié (ECOBATP LR)
- Claire Haegelin (ECOBATP LR)
- Bérangère Moreau (ECOBATP LR)
- Christophe Prineau (ECOBATP LR)

L'équipe ECOBATP LR tient à remercier :

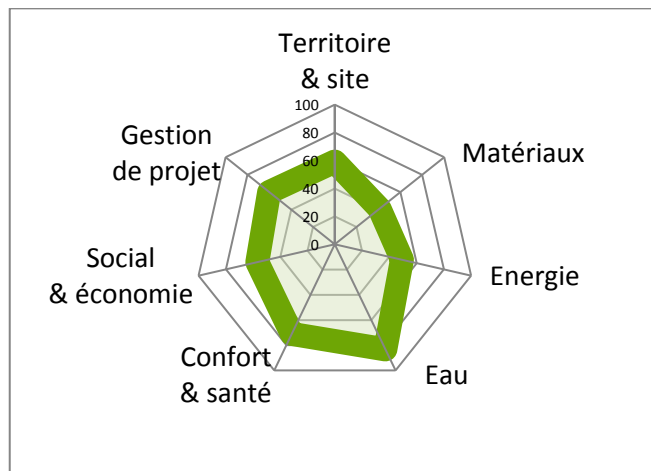
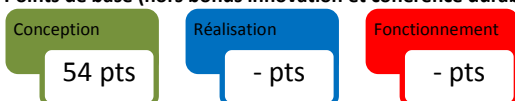
- Dominique de Valicourt pour la Présidence de la commission.
- Maxime Bonnevie, Hugo Gasnier, Jean-Marie Letiec et Sylvie Wheeler pour la présentation lors de l'atelier expert sur « La terre crue, une piste pour réduire l'impact carbone dans la construction ».

1. Résidence sociale le Trident | Montpellier (34) | Phase Conception | V3.2

Description du projet



Points de base (hors bonus innovation et cohérence durable)



Typologie	Habitat collectif Rénovation
Démarche BDM Occitanie (niveau visé)	Phase Conception : niveau Bronze (54/90 pts) Points de bonus innovation demandés /5 Points de cohérence durable (à attribuer par le jury lors de la commission) /10
Lieu	Montpellier (34)
Maitre d'ouvrage	ERILIA
Architecte	Atelier PFS Perrin François Seidel
BET Technique	MBI
MOE QEB	-
Accompagnateur	Pierre-Alexandre FRANCOIS
Surfaces	Bâtiment : 14 350 m ² SDP
Climat	H3
Consommation Cep	Initial 192 kWh/m ² .an – Projet 53 kWh/m ² .an
Planning travaux	Début : jan. 2018 Fin : déc. 2018

Equipe projet

Didier ILLARY, ERILIA
Pierre-Alexandre FRANCOIS, Atelier PFS
Francis PERRIN, Atelier PFS

Contexte du projet

- Confronté à l'inévitable vieillissement de son parc immobilier, ERILIA lance une série de rénovations lourdes.
- Le présent projet porte sur la réhabilitation énergétique, technique et architecturale de 161 logements existants de la résidence « Le Trident » à la Mosson à Montpellier.
- La restructuration permet d'aménager 13 nouveaux logements dans les volumes existants
- Les nouveaux aménagements extérieurs accompagnent cette restructuration.
- Le projet est situé en secteur ANRU: projet de rénovation urbaine de Montpellier qui se décline sur trois quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville : la Mosson (Hauts de Massane, la Paillade), le Centre (Gély Figuerolles, Gambetta, Nord Ecusson) et les Cévennes (Petit Bard – Pergola). C'est 21% de la population de Montpellier qui est directement concernée par la mise en œuvre du projet.

Enjeux durables du projet

- **Territoire et site** : PARTICIPER AU RENOUVELLEMENT URBAIN
 - Apporter une vision contemporaine d'un grand ensemble vétuste dans un quartier en pleine rénovation (secteur ANRU): adapter un bâtiment à son époque.
 - Améliorer la pérennité des équipements et des constructions existantes.
- **Matériaux** : TRAVAILLER AVEC L'EXISTANT
 - Chantier vert.
 - BDM depuis le début de la programmation.
- **Energie** : AMELIORATION DES PERFORMANCES: NIVEAU BBC-EFFINERGIE-RENOVATION
 - Réduire l'impact environnemental du fonctionnement du bâtiment.
 - Réduire les coûts globaux de fonctionnement (consommation électrique, efficacité énergétique des équipements / chauffage + ECS individuels)
- **Confort et santé** : AMELIORER LE CONFORT DES USAGERS
 - Confort thermique: isolation, menuiseries performantes, protections solaires.
 - Equipements remplacés: chaudières, ventilation.

Points innovation à valider par le jury (0 point de bonus en demande).

RAPPORT DE LA COMMISSION :

- Validation des points issus de la grille BDM (points de base : 54/90 points).
- Attribution de 0 point bonus innovation.
- Attribution de 5 points pour la cohérence durable du projet.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION :

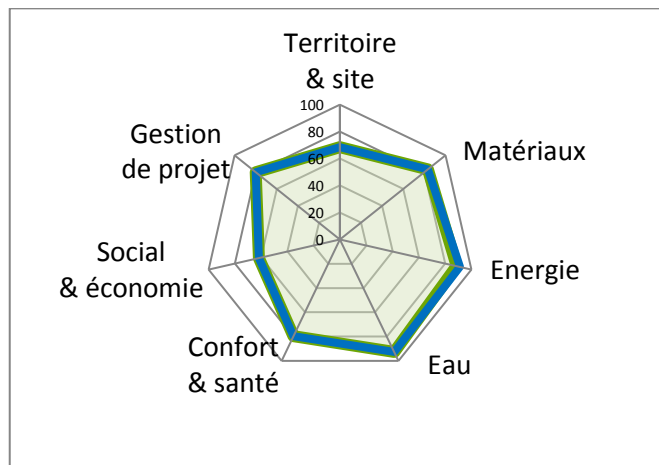
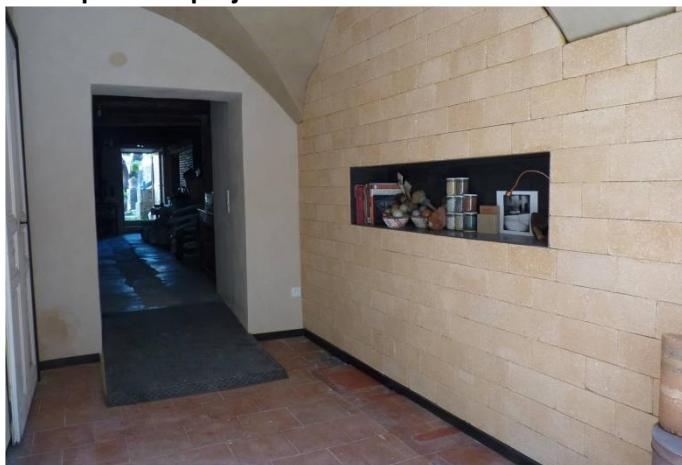
- La commission apprécie la qualité environnementale du bâtiment et félicite l'équipe projet pour le travail effectué.
- La commission relève que le volet matériaux est délicat à traiter dans ce cadre là : rénovation d'enveloppe pour un bâtiment collectif.
- La commission mentionne le soin apporté au traitement des espaces extérieurs et des protections solaires.
- La commission encourage l'équipe maîtrise d'ouvrage à intégrer la démarche BDM Occitanie sur de futurs projets de son territoire.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BDM OCCITANIE EN PHASE CONCEPTION : NIVEAU BRONZE (59 PTS)

2. Bâtiment d'activités S. Wheeler | Montpeyroux (34) | Phase Réalisation | V3.0

Description du projet



Points de base (hors bonus innovation et cohérence durable)



Typologie	Tertiaire Neuf
Démarche BDM Occitanie (niveau visé)	Phase Réalisation : niveau Argent (75/90 pts) Points de bonus innovation demandés /5 Points de cohérence durable (à attribuer par le jury lors de la commission) /10
Lieu	Montpeyroux (34)
Maitre d'ouvrage	Sylvie Wheeler
Architecte	L.Coeuret
BET Technique	Bio & Pro
MOE QEB	NETALLIA
Accompagnateur	Philippe Guigon (NETALLIA)
Surfaces	329 m ² SRT atelier / 180 m ² SRT logement
Climat	H3
Consommation Cep	50 kWh/m ² .an (-69%)
Planning travaux	Début : juin 2013 Fin : Avril 2017

Equipe projet

Sylvie Wheeler ,
Philippe Guigon , Netallia
???, artisan

Contexte du projet

- Sylvie Wheeler, artisan peintre, spécialisée dans les enduits terre crue, a décidé d'installer ses locaux professionnels et son logement dans un village au pied du Larzac: Montpeyroux.
- Dans ce village-rue qui fut un carrefour important au moyen âge, sur le Chemin de Compostelle, elle a eu un coup de foudre pour cette maison de caractère située sur la place centrale du village.
- C'est cette maison dont une grande partie a été construite au 17^e siècle, et dans laquelle on y fabriquait le verdet (teinture pour la chaux et pour les poteries ainsi que traitement de la vigne) que Sylvie a choisie pour y exprimer son art et le décliner sous toutes ses formes.

Enjeux durables du projet

- **Confort et santé / Social & économie** : Restaurer un bâtiment typique de l'habitat languedocien, en respectant au maximum les matériaux et techniques historiques, et en utilisant des solutions ayant un faible impact environnemental pour le rendre compatible avec les critères de confort et de performance énergétique actuels
- **Matériaux** : Utilisation de matériaux naturels
- **Territoire et site** : Participer, par l'animation, au renouveau du village de Montpeyroux

Points innovation à valider par le jury

- **Matériaux** :
 - Expérimentation mélange ouate / terre comme enduit colle en joint mince

RAPPORT DE LA COMMISSION :

- Validation des points issus de la grille BDM (points de base : 75/90 points).
- Attribution de 1 point bonus innovation.
- Attribution de 9 points pour la cohérence durable du projet.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION :

- La commission félicite particulièrement la maitre d'ouvrage et les acteurs du projet pour la performance environnementale globale du projet et la levée des points litigieux de la phase conception (accessibilité ERP).
- La commission relève que la grille actuelle prend mal en compte les incidences de ce type de projet notamment pour le volet social et économie. Un travail sera mené dans le cadre de l'évolution prochaine de la grille d'évaluation.
- Le commission mentionne l'adéquation du projet avec la politique territoriale autour de l'économie circulaire.
- La commission souligne la forte implication de Sylvie Wheeler et le gain de main d'œuvre induit sur la réalisation.
- La commission attend un retour d'expérience sur le dispositif de ventilation naturelle et le suivi météorologique mis en place.

CONCLUSION :

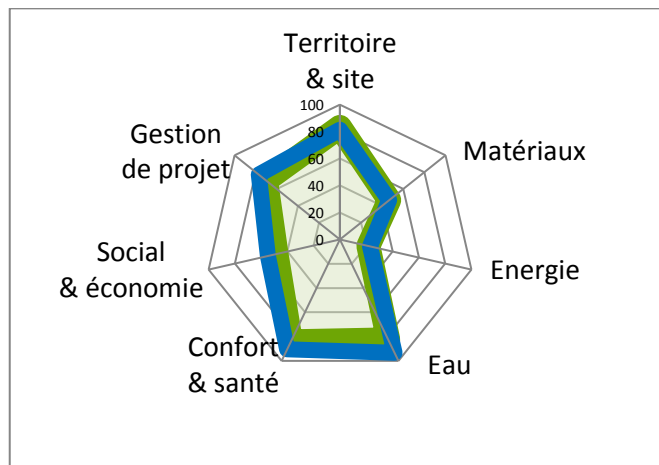
LE PROJET EST RECONNU BDM OCCITANIE EN PHASE REALISATION: NIVEAU OR (85 PTS)

3. Station de pompage Méjanelle III | Mauguio (34) | Phase Réalisation | V3.2

Description du projet



Points de base (hors bonus innovation et cohérence durable)



Typologie	Process Neuf
Démarche BDM Occitanie (niveau visé)	Phase Réalisation : niveau Bronze (60/90 pts) Points de bonus innovation demandés /5 Points de cohérence durable (à attribuer par le jury lors de la commission) /10
Lieu	Mauguio (34)
Maitre d'ouvrage	BRL concessionnaire de la Région LRMP
Architecte	Atelier pfs
BET Technique	BRL Ingénierie / ALD Ingénierie
AMO	LRA
Accompagnateur BDM	Stéphane Bedel (IZUBA)
Surfaces	900m ² dont 181 m ² SRT
Climat	H3
Consommation Cep	130 kWh/m ² .an pour 132 max
Planning travaux	Début : été2015 Fin : avril 2017

Equipe projet

Michel Chignoli , BRL
 Fabrice Perrin & Pierre-François Alexandre , Architectes
 ??? & , BRL Ingénierie

Contexte du projet

Le projet Aqua Domitia est en adéquation avec le double objectif d'une réponse aux besoins économiques de la zone littorale de la Région et d'une protection d'un environnement fragile. Aqua Domitia s'inscrit concrètement dans les principes du développement durable et permet :

- De sécuriser l'alimentation en eau potable par l'apport d'une deuxième ressource en eau, notamment en cas de sécheresse ou de pollution
- D'alléger la pression sur les milieux aquatiques fragiles (Lez, Mosson, fleuve Hérault, nappe Astienne...) en apportant une ressource de substitution
- D'accompagner le développement économique régional tout en préservant l'environnement
- De maintenir et développer une agriculture diversifiée de qualité et une viticulture compétitive, malgré le changement climatique

Ce programme est composé de plusieurs maillons, étant précisé que le maillon Sud Montpellier, dont fait partie la future station Méjanelle III, constitue le point de départ et prioritaire du projet Aqua Domitia. Le Maillon Sud Montpellier, constitué d'une canalisation enterrée de 16 km de longueur et de 1200 mm de diamètre, va permettre d'apporter de l'eau du Rhône depuis la fin du canal Philippe Lamour (commune de Mauguio) jusqu'à la nouvelle station de potabilisation du syndicat du Bas Languedoc, la station Georges Debaille (située sur la commune de Fabrègues). Il constitue également le point de départ des autres Maillons vers le Biterrois et le Littoral Audois.

Enjeux durables du projet

• Social et économie

- La station de Méjanelle est le premier ouvrage du projet Aqua Domitia, qui consiste à apporter une deuxième ressource en eau pour les territoires et à assurer une sécurité pour les générations futures. Il vise à compléter le Réseau Hydraulique Régional en maillant les réseaux alimentés par le Rhône avec ceux alimentés par l'Orb, l'Hérault ou l'Aude.

• Territoire et site :

- L'eau du Rhône permettra de garantir durablement la satisfaction des besoins en eau tout en assurant la préservation des milieux aquatiques fragiles, favorisant une agriculture et une viticulture de qualité et compétitive, la diversification agricole et le développement de circuits courts, la croissance économique, l'emploi et le développement d'une offre touristique attractive et performante.

• Matériaux :

- Le projet est semi enterré au nord et de plain pied au sud. Les 2 grands volumes « process industriel » enserrant la zone accueil au nord et au sud.
- Le socle est en béton brut. La partie aérienne en verre et métal

• Energie

- Les pompes dégagent une forte quantité de chaleur. Leur refroidissement est assuré par une circulation d'air assistée et liée intimement au bâti lui-même contraint par le passage de l'eau. L'innovation en terme de process est la mise en place de variateurs autorisant des économies d'énergie importantes.

• Confort et santé :

- Béton coulé en place et poteaux-poutres béton préfabriqué assurent un montage accéléré.
- L'éclairage naturel est surdimensionné

• Eau:

- La création d'un bassin d'orage de 4000 m³ de capacité de rétention d'eau permet une mise en valeur paysagère sur le thème de l'eau

Points innovation à valider par le jury.

Aucun

RAPPORT DE LA COMMISSION :

- Validation des points issus de la grille BDM (points de base : 64/90 points).
- Attribution de 0 point bonus innovation.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION :

- La commission salue la persévérance dans l'exigence globale pour ce projet.
- Entre autres la commission relève le réemploi des terres de chantier et la gestion optimisée des eaux
- La commission regrette l'absence de mise en avant du volet énergie par la grille process BDM.
- La commission suggère que soit détaillée la part d'investissement liée à la performance environnementale par rapport à un projet traditionnel.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BDM OCCITANIE EN PHASE CONCEPTION : NIVEAU BRONZE (71 PTS)

